

# SAFETY DATA SHEET



**PROSOCO**  
Version 1.02

Date d'émission 16-janv.-2015

Date de révision 17-avr.-2026

## 1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

**Nom du produit** Sure Klean®  
Ferrous Stain Remover

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 10060  
**N° ID/ONU** UN1760

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Réservé aux utilisateurs professionnels.  
**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.  
3741 Greenway Circle  
Lawrence, Kansas 66046

#### Numéros de téléphone d'urgence

**8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday** 785-865-4200  
**NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC)** 800-535-5053

## 2. Identification des dangers

### Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

### Éléments d'étiquetage

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

**Danger**

#### Mentions de danger

NOCIF PAR INHALATION

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



**Aspect** transparent

**État physique** liquide

**Odeur** piquant

### Conseils de prudence - Prévention

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

### Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptif dans une usine d'élimination des déchets approuvée

### HNOC (danger non classé autrement)

#### autres informations

- Peut être nocif par ingestion

## 3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Water	7732-18-5	40 - 70	*
Phosphoric Acid	7664-38-2	10 - 30	*
Sulfuric Acid	7664-93-9	3 - 7	*
sulfamic acid	5329-14-6	1 - 5	*
Oxalic acid dihydrate	6153-56-6	1 - 5	*
Citric acid	77-92-9	1 - 5	*

\* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

## 4. Premiers soins

### PREMIERS SOINS

#### Conseils généraux

Une consultation médicale immédiate est requise.

#### Contact avec les yeux

Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée.

#### Contact avec la peau

Une consultation médicale immédiate est requise. Wash off immediately with plenty of water while removing contaminated clothing and shoes. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile.
<b>Ingestion</b>	Une consultation médicale immédiate est requise. NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

#### **Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

<b>Symptômes</b>	Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. NOCIF PAR INHALATION. Peut être nocif par ingestion.
------------------	--

#### **Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Note aux médecins</b>	Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée. Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	---

### **5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

#### **Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.
---	--

#### **Dangers particuliers associés au produit chimique**

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

#### **Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

### **6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels**

#### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

<b>Précautions personnelles</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.
---------------------------------	--

#### **Précautions environnementales**

<b>Précautions environnementales</b>	Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
--------------------------------------	---

#### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
--	---

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Conditions d'entreposage</b>	Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.
<b>Matières incompatibles</b>	Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants. Métaux.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Phosphoric Acid 7664-38-2	STEL: 3 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 3 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 1000 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 3 mg/m <sup>3</sup>
Sulfuric Acid 7664-93-9	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> thoracic particulate matter	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 15 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>
Oxalic acid dihydrate 6153-56-6	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>		

NIOSH IDLH *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

<b>autres informations</b>	Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).
----------------------------	--

### Contrôles techniques appropriés

<b>Mesures d'ingénierie</b>	Douches. Douches oculaires. Brush on or apply at the lowest practical pressure. Do not atomize during application. Beware of wind drift. Proper work practices and planning should be utilized to avoid contact with workers, passersby, and non-masonry surfaces. Application equipment, scaffolding, swing stages and support systems must be constructed of acid resistant materials.
-----------------------------	---

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants.

atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Considérations générales sur l'hygiène**

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	liquide	<b>Odeur</b>	piquant
<b>Aspect</b>	transparent	<b>seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>couleur</b>	ambre		
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>	
<b>pH</b>	0.17		
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	-16 °C / 3 °F		
<b>Boiling point / boiling range</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Point d'éclair</b>		Sans objet	
<b>taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>			
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>densité</b>	1.168		
<b>Solubilité dans l'eau</b>	totalemment soluble		
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucun renseignement disponible		

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Aucune donnée disponible

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

### Matières incompatibles

Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants. Métaux.

### Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Renseignements sur le produit</b>	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Peut être nocif par inhalation.
<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux. Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Contact avec la peau</b>	Éviter le contact avec la peau. Provoque de graves brûlures.
<b>Ingestion</b>	NE PAS goûter ou ingérer. NOCIF PAR INGESTION.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Water 7732-18-5	> 90 mL/kg ( Rat )		
Phosphoric Acid 7664-38-2	= 1530 mg/kg ( Rat )	= 2740 mg/kg ( Rabbit )	> 850 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 1 h
Sulfuric Acid 7664-93-9	= 2140 mg/kg ( Rat )		= 0.375 mg/L ( Rat ) 4 h
sulfamic acid 5329-14-6	= 1450 mg/kg ( Rat )		
Oxalic acid dihydrate 6153-56-6	= 375 mg/kg ( Rat )		
Citric acid 77-92-9	= 3 g/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rat )	

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Nocif par inhalation et par ingestion.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>sensibilisation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b>Effets sur les organes cibles</b>	Rein.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun renseignement disponible.

### Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

#### Toxicité aiguë inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	3079 mg/kg
ETAmél (cutané)	17097 mg/kg mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	1 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeur)	11.5 mg/l

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Sulfuric Acid 7664-93-9	-	500: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static	-	-
sulfamic acid 5329-14-6	-	14.2: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-	-
Citric acid 77-92-9	-	1516: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50	-	-

### Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

### Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Citric acid 77-92-9	-1.72

### Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

#### Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D002

## 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

### DOT

N° ID/ONU

Réglementé

UN1760

Nom officiel d'expédition

1760 - Liquide corrosif, n.s.a (Phosphoric and Sulfuric)

Classe de danger

8

Groupe d'emballage

II

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationaux

TSCA

Est conforme à (aux)

LIS/LES Est conforme à (aux)

**Légende :**

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)  
 LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**Règlements fédéraux aux États-Unis**

**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Sulfuric Acid - 7664-93-9	7664-93-9	3 - 7	1.0

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Danger aigu pour la santé	oui
Danger chronique pour la santé	oui
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Phosphoric Acid 7664-38-2	5000 lb	-	-	X
Sulfuric Acid 7664-93-9	1000 lb	-	-	X

**CERCLA**

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer
Phosphoric Acid 7664-38-2	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
Sulfuric Acid 7664-93-9	1000 lb	1000 lb	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Phosphoric Acid 7664-38-2	X	X	X
Sulfuric Acid 7664-93-9	X	X	X
sulfamic acid 5329-14-6	X	-	-

**16. Autres renseignements**

---

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par Regulatory Department  
Date d'émission 16-janv.-2015  
Date de révision 17-avr.-2026

**Note de révision**

Sections de la FS mises à jour 7 11

**Avis de non-responsabilité**

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

**Fin de la fiche signalétique**